

Le Chanbara (スポー ツチヤンバラ) ou "Spochan"

consiste en un combat entre deux participants avec des armes égales ou différentes, de façon libre mais possédant néanmoins des règles minimales.

Le « Chanbara » est une forme d'onomatopée japonaise qui exprime le bruit des sabres qui s'entrechoquaient dans le combat des samourais.

Cette discipline n'a pas subi de codification extrême puisque tous les coups susceptibles de défaire l'adversaire sont admis.

Le Sport Chanbara est rattaché au Comité National de Kendo et Disciplines Rattachées et fait partie de la Fédération de Judo (FFJDA).



MICHEL BOUDON

Né le 27/02/1964

Éducateur Sportif/Directeur Technique SC à l'ASKM Club de Kendo de Meaux (section SC)

www.kendo-meaux.fr

Diplômé COP MAM SC

"Certificat de Qualification Professionnelle

Moniteur d'Arts Martiaux

Option « Sport Chanbara »

Tel : 06 70 34 98 20

Mail: boudon.m@wanadoo.fr



MICHEL BOUDON



Michel Boudon est professeur de Sport Chanbara, il enseigne depuis 2012 et avec un COP MAM SC depuis 2018,

Arbitre national de cette discipline depuis 2014.

Membre du Comité directeur du Comité de Judo de Seine et Marne. Responsable de la commission handicap depuis 2008.

Invité permanent de la Commission Nationale Judo et Personnes en Situation de Handicap CNJPSH à la FFJDA et formateur.

Responsable du Championnat de France Judo Handisport expression technique depuis 2008 devenu Para Judo à la FFJDA depuis 2017 et jusqu'en 2019, puis compétition annulée en 2020 et 2021 pour cause sanitaire de COVID.

Membre du Comité Directeur du Comité National de Kendo et Disciplines Rattachées, Responsable national de la commission handicap depuis 2016. Responsable et formateur handicap

Délégué par la Fédération Française de Judo et Disciplines Rattachées (FFJDA) auprès du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) IDF élu référent titulaire au sein de la Conférence Régionale du Sport pour l'Île de France depuis 2020, et de la Conférence Régionale des Financeurs pour l'IdF depuis 2022



Récompenses :

Lettre de félicitations de la FFJDA en 2011

Médaille de Bronze Jeunesse et Sport en 2016

Palme de Bronze des enseignants FFJDA en 2017

Médaille d'Argent et Palme d'Argent par la S.E.A.B en 2019

Prix International Capo Di Leuca Ambassadeur d'Art Martiaux en 2020

Médaille de Bronze du Grand Conseil des Ceintures Noires de la FFJDA en 2020

Médaille d'Argent Jeunesse et Sport en 2023

Médaille d'Argent par l'Étoile Civique au Sénat 2023

LE CHANBARA



Le Chanbara ou l'escrime japonaise libre.

En japonais, Chanbara est le terme utilisé pour désigner le genre cinématographique qui illustre l'époque des combats au sabre sous forme de duels ou de grandes batailles. Ce que nous appelons chez nous les films de cape et d'épée. Pour les japonais, le Chanbara représente les combats de sabre de la grande époque du Japon qui ont façonné son Histoire.

Un Homme, un Sabre, qui défend la vie. Tout est là.

Le Chanbara est une discipline sportive d'escrime japonaise moderne issue de l'art martial du sabre traditionnel. Elle véhicule l'ensemble des valeurs éthiques indispensables qui fondent l'escrime et sans lesquelles la pratique des armes ne serait que l'apprentissage de la brutalité. Tout comme le Judo et le Kendo, le Chanbara établit un pont entre l'art martial et la discipline sportive.

La spécificité du Chanbara est d'être extrêmement accessible à tout un chacun, homme ou femme, enfant ou adulte, valide ou en situation de handicap. Créée en 1971 par Tanabe Tetsundo cette discipline veut, selon son objectif, d'une part pouvoir être pratiquée facilement et d'autre part rendre à l'escrimeur sa liberté d'action dans le combat sans danger.





Les armes en mousse et protections sont obligatoires, pour une pratique en toute sécurité pour le Kihon et les Kata (mouvements techniques codifiés).

Enseignement Spécifique

Titulaire d'un CAE-PSH "Certificat d'Aptitude à l'Enseignement auprès de Praticiens en Situation de Handicap" délivré par le CNKDR, j'interviens dans les structures adaptées recevant des personnes en situation de handicap. Notion avancée de la communication par la LSF, Makaton, LCP.

Je suis formateur sur les notions de handicap auprès d'enseignants (Judo, Jujitsu, Kendo, Iaido, Jodo, Sport Chanbara et Naginata) pour accueillir un pratiquant en situation de handicap et l'aider dans sa progression.

Intervenant dans des maisons d'accueil spécialisées, IEM, IME, FAM, MAS, Accueil de Jour (APF France Handicap, AEDE à Coulommiers, Croix-Rouge « Villepatour », Groupe SOS Solidarité « Autisme » à Nandy, OSE à Paris 14^e, 19^e, 20^e arrondissement pour personnes polyhandicapées, et EHPAD du groupe SOS Erik Satie (94) ...). À ce jour près de 78 pratiquants PMR sont licenciés dans son club à Meaux

J'interviens aussi dans des centres de vie pour personnes porteuses de maladies psychologiques rares (Syndrome de Rett, Syndrome d'Angelman ...) et psychiatriques.

J'enseigne régulièrement dans une classe (ULIS) auprès d'élèves porteurs de handicap type "DYS", "TAE", "TED", "TFA et TFV"

LE CHANBARA PRATIQUE VENUE DU JAPON

Une des raisons du succès du Chanbara est l'absence de règles restrictives. Ils se veut l'héritier direct et fidèle des combats livrés entre samourais de par son esprit et son réalisme. A la différence d'autres arts martiaux, le Sport Chanbara n'a pas subi de codification extrême puisque tous les coups Susceptibles de défaire l'adversaire sont admis, ce qui lui donne un côté très ludique. Cette discipline s'est rapidement développée dans d'autres pays : États-Unis, Canada, Australie, France, Italie, Russie (ainsi que dans de nombreux pays d'Europe centrale, Égypte et Chine) et la Nouvelle-Calédonie et les championnats du monde se déroulent chaque automne au Japon depuis 1974.



MON PARCOURS DANS LES ARTS MARTIAUX



MES DÉBUTS AU JUDO :

En 2001, mon fils aîné voulut pratiquer un sport. Je connaissais bien le président du club de judo et lui ai demandé si mon fils pouvait venir à un entraînement. Le lendemain, je l'ai emmené à son premier cours ; le président et le professeur m'ont alors proposé de monter aussi sur les tatamis. A ma question : « qu'est-ce que vous voulez que je fasse sans jambes au judo ? », ils m'ont juste répondu : « et bien monte et on verra ce que l'on peut faire avec toi ! ». A la fin du cours, je réussissais mon premier randori sans savoir où cela pouvait m'emmener...



Je passe mes grades de Judo/ Jujitsu 1^{er} et 2^{ème} Dan sans aucune indulgence. Ici, avec mes uke M.Michel Picou 1^{er} Dan et M. Jean-Fabien Pagano 3^{ème} Dan



Guy Choplin Sensei et Alain Capki Sensei me feront aimer d'autres Arts Martiaux

LA RENCONTRE AVEC LE SPORT CHANBARA :

En mai 2008 alors que je dois passer ma ceinture noire de Judo un mois plus tard, je découvre le Sport Chanbara lors d'une action sportive de mon club de judo de Tripiport (77). Dès les premières coupes je suis persuadé que cette pratique est à la portée de tous les handicaps (physiques, sensoriels, cognitif...). L'idée d'adapter cette discipline est née ce jour-là. En juin 2008, puis en mai 2019, je suis le 1^{er} Français en fauteuil roulant à avoir obtenu les grades de Ceinture Noire 1^{er} Dan et 2^{ème} Dan Judo/Jujitsu en passant devant un Jury et réussissant toutes les épreuves.



Mai 2008 avec Jean-Louis Rocon DTR SC du 77 qui deviendra mon professeur et formateur.



Mai 2008 on me remet à l'INU ma ceinture noire 1^{er} Dan de Judo

D'HIER À AUJOURD'HUI :

Même si je me considère avant tout avec un ADN de Judo, la voie martiale ne s'arrête pas à une discipline. C'est pour cela que je pratique le Karaté contact, le Wing Chun, l'Aikido, Etc... En novembre 2013, en juin 2017, et février 2020 je suis le 1^{er} pratiquant handicapé au monde à obtenir les grades de Ceinture Noire en fauteuil roulant les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Dan de Sport Chanbara.



Dominique Fouchard un autre homme à qui je dois beaucoup



En 2015 je suis invité par l'ambassade du Japon à l'INSEP pour une sensibilisation au Sport Chanbara